068-226800019-20070907-03_83_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10/09/2007

Publication 14/09/2007

Pour le Président du Conseil Général et par délégation

Ludovic LIONS

3983-07 N° CG Séance du - 7 SFP 2007



Extrait des délibérations

du Conseil Général

Réseau routier structurant

Etude préalable de modernisation du réseau routier structurant

Convention financière

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux VU compétences de la Commission Permanente,
- la délibération du Conseil Général n° 2007/I 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- le rapport du Président du Conseil Général VU

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention jointe au rapport
- ❖ Autorise le Président à signer et à exécuter avec le Syndicat Mixte du SCOT de la Région Mulhousienne et le Syndicat Mixte du SCOT du Rhin -Vignoble -Grand Ballon, la convention financière fixant les modalités de l'étude préalable de modernisation du réseau routier structurant situé à l'interface des deux SCOT. Le coût de l'étude portée par le Département est estimé à 50 000 € TTC, la dépense sera imputée au Programme A012, millésime 2007, Chapitre 20, Nature 2031; chaque syndicat mixte participera financièrement à hauteur de 10 000€, les recettes seront imputées au Chapitre 13, Nature 1325.

LE PRESIDENT

Pour le Président du Conseil Général du Haut-Rhin et par délégation

Le 1er Vice-Président

Adoptévoix contreabstentions